



MEMORIAL ATTILIO CRISTINA

Equipes : Doublettes mitigées, basé sur 32, limité à 64 équipes, par élimination directe. Durant le concours, il ne sera admis aucun changement dans la formation des équipes.

Système " **Coupe Davis** " de tennis, soit des rencontres entre 2 équipes formées de 2 joueurs qui disputent d'abord 2 tête-à-tête, puis une doublette. A ce moment, si aucune des 2 équipes n'a gagné les 3 parties, il y aura à nouveau 2 tête-à-tête avec croisement des adversaires. Passe le tour l'équipe qui gagne 3 parties.

Inscription et finance : **Fr. 20.-- par doublette, y compris complémentaire**

Délai d'inscription : jusqu'au jeudi 11 février 2010

Convocation : par téléphone, **directement au chef d'équipe**

Début des parties : **20 h. précises**, pénalités dès 20h.15

Calendrier :

1/16ème finale	mardi	16 février	2010
1/8ème finale	mardi	23 février	2010
1/4 finale	mardi	2 mars	2010
1/2 finale	mardi	9 mars	2010
Finale	mardi	16 mars	2010

Indemnités : en espèces, avec un cumulé de **Fr. 250.--**

Renseignements : Boulodrome de Montreux, tél. 021 964'12'48
ou M. Livio GRANDO, tél. 021 981'25'69

Inscriptions jusqu'au jeudi 11 février 2010 au moyen du bulletin annexé.